

## 8 mesures sanitaires à respecter

---

1. à l'arrivée à l'atelier, je présente au responsable mon pass sanitaire ou un test PCR ou antigénique de moins de 72 h ;
2. j'arrive aux cours en portant mon masque et je ne quitte pas mon masque pendant toute la durée de l'activité ;
3. à mon arrivée, je me désinfecte les mains à l'aide du gel hydroalcoolique mis à disposition par l'association ;
4. je respecte les mesures de distanciation sociale, à savoir 1 m minimum entre chaque adhérent ;
5. j'amène et j'utilise de préférence mon matériel personnel ;
6. si je dois utiliser le matériel commun de l'AACFF, je n'oublie pas de le nettoyer et de le désinfecter après utilisation ;
7. dès que j'ai terminé mon activité, avant de partir, je nettoie et désinfecte ma place ;
8. et avant de sortir de l'atelier, je prends la précaution de me nettoyer à nouveau les mains à l'aide du gel hydroalcoolique.

Pour le bien commun, l'AACFF fait appel au sens de responsabilité de chacun. En cas de non-respect de ces règles, les animateurs sont en droit d'exclure le contrevenant du cours.









AACFF  
44 rue Louis Blanc  
75010 PARIS

06 68 66 89 47  
aacff.uaicf@gmail.com




### COVID - 19 PLAN DE DECONFINEMENT PRATIQUANT ARTISTIQUE

Pratiquant encadré et animateur


#### PRECAUTIONS

Port du masque		Conseillé avant et après la sortie Fortement déconseillé pendant l'activité, Appliquer la distanciation physique
Distanciation physique : 1m2/pers		A adapter la fréquentation de l'espace : - en évolution 1mètre entre chaque pratiquant - à coté de l'espace de pratique 1 mètre (mettre temporairement le masque si nécessaire)
Utilisation de gel hydroalcoolique		Obligatoire (avant et après le cours)
Si symptômes du COVID-19		Rester chez soi Prévenir le président du club
Kit sanitaire personnel composé de : - 1 masque - gel hydroalcoolique - lingettes désinfectantes - 1 sac poubelle		Préconisé pour chaque participant aux cours Obligatoire pour l'animateur
Matériels liés à la pratique		Préconisation d'utiliser son matériel personnel. Prêt matériel du club non conseillé Echange de matériel déconseillé
sanitaires		Se conformer aux conditions d'utilisation demandées par le gestionnaire :
Locaux		Se conformer aux conditions d'utilisation demandées par le gestionnaire

#### PARTICIPANTS

Présentation du Pass		Présentation du pass sanitaire ou d'un test PCR ou antigénique de – de 72 h
Participation aux cours		Sur inscription uniquement Tous les animateurs
Nombre		10 Pratiquants maximum animateurs compris




## ENCADREMENT

Animation		L'animateur rappelle les gestes barrières Distanciation physique à respecter Assurer la sécurité L'animateur tient la liste de présence à jour et la transmet à la secrétaire du club après le cours
-----------	---	---

## ESPACE DE PRATIQUE

Local		Règle de distanciation, gel, masque pour rentrer et ressortir.
-------	---	--

## CONVIVIALITE

Repas		interdit
Discutions en présentiel		Avec distanciation et masque
Accompagnant		Interdit

**Merci de suivre les recommandations et l'évolution du plan de reprise**  
**Si les mesures ne devaient être respectées, les cours seront à nouveau annulés**

Fait à Paris, le 26 août 2021

Jean-Jacques GONDO  
Président de l'AACFF